

UNIVERSITE DE POITIERS

Faculté de Droit et des Sciences Sociales

NATURE DES REMINISCENCES DE L'ANTIQUITE

SOUS LA REVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

Thèse pour le Doctorat de Troisième Cycle en Droit  
Spécialité : Histoire du Droit et des Institutions

Présentée et soutenue le 20 Décembre 1979  
par Jacques BOUINEAU

Jury de thèse :

Président : Monsieur R. SZRAMKIEWICZ, Professeur.

Suffragants : Monsieur J. L. SEURIN, Professeur à l'Université  
de Bordeaux I.

Monsieur J. L. HAROUEL, Professeur.

Monsieur B. de COULON de LABROUSSE, Chargé de cours.



Le travail qui est ici présenté pourra sembler assez peu juridique à un jury d'historiens du droit ; c'est que cette thèse de troisième cycle n'est pas un tout en soi : elle n'est que le point de départ d'une plus vaste recherche qui sera consacrée ultérieurement, à travers l'étude des institutions publiques de la période révolutionnaire et impériale, et peut-être aussi à travers certaines dispositions de droit privé, au problème plus proprement juridique des réminiscences de l'Antiquité dans les institutions. Une première ébauche est d'ailleurs ici esquissée, en troisième partie, avec l'étude d'une institution antiquisante : l'enseignement.

En fait, dans le cadre de ce travail, nous avons cherché à répondre à la question : pourquoi existe-t-il des réminiscences de l'Antiquité sous la Révolution et le Premier Empire ? Nous sommes partis de la constatation que la société, de 1789 à 1815, vit une série de crises successives. Le nouvel ordre politique est en gestation. Dans un tel climat d'incertitude, de nouveauté et de révolution, les hommes au pouvoir ont besoin, face à la masse, et peut-être face à eux-mêmes, de s'ancrer dans le temps d'une manière ou d'une autre.

Il nous a semblé que cette Antiquité qui revient sans cesse, était en fait le point d'attache qui stabilisait des hommes en dérive de civilisation. C'est pourquoi à cette question : pourquoi les réminiscences ? Nous avons cru pouvoir répondre : pour servir d'idéologie à une nouvelle société politique.

En 476, Romulus Augustule est déposé par Odeacre. L'Occident s'enfonce progressivement dans une des plus sombres périodes de son histoire. L'Antiquité s'achève, et la richesse de sa civilisation s'efface devant les hordes des barbares. L'Antiquité s'effondre à l'ouest, mais ne meurt pas définitivement : à l'est, Byzance tient bon, et si l'Antiquité n'y sombre pas en 395, au moment où Arcadius et Honorius se sont partagés les restes de Théodose, on peut la laisser glisser jusqu'en 1453. Et quoi qu'il en soit, l'Antiquité demeure vivante dans tous les esprits et sa présence, immatérielle, flotte sur tout l'Occident.

Dès le VIII<sup>ème</sup> siècle, Bède le Vénérable utilise dans ses réflexions philosophiques les connaissances des écrivains de l'Antiquité. Au siècle suivant, Charlemagne tente un nouvel empire d'Occident. Mais l'Eglise a, de longue date, joué sa carte ; dès 313, où elle entre officiellement dans l'Empire, elle tisse ses structures autour du monde profane. Depuis le IV<sup>ème</sup> siècle, le monde occidental est circonscrit par la Papauté et par son éthique. Tout au long du Moyen-Age, le mythe de l'Antiquité demeure au fond des consciences, passé au filtre des canons judéo-chrétiens. Lorsqu'au XII<sup>ème</sup> siècle la pensée antique est " réintroduite " par les Arabes, sa présence n'avait en réalité pas disparu des sphères cultivées.

Il faut néanmoins attendre la Renaissance pour que l'Antiquité envahisse la culture : de pignons en sonnets, le monde français des lendemains des Guerres d'Italie ne jure plus



que par Diane, Eros ou Echo. La Révolution et le Premier Empire situent d'ailleurs à cette époque-là la redécouverte de l'Antiquité (1). Il est vrai que désormais les références à l'Antiquité sont tout à fait passées dans les moeurs ; c'est ainsi qu'en 1560 François Griamaudet proclame, à propos des ecclésiastiques : " Ils vivent en délices le jour et la nuit : ils sont lubriques, paillards, simoniaques, vestus de pourfilure et broderies, testonnés, éponnés et parfumés, semblables à des amoureux, à des prêtres de Vénus et non de Jesus-Christ "(2) Pierre Broussel, un des chefs de l'opposition parlementaire durant la Fronde, avait attiré sur lui ces vers :

C'est un autre Caton sy ce n'est davantage,  
Sur qui l'or et la peur n'eurent jamais pouvoir (3)

En 1738, l'Abbé Pucelle écrit dans ses " nouvelles Ecclésiastiques " : " N'avons nous pas vu, Messieurs, les plus savants ecclésiastiques, les hommes les plus respectables, dont le crime était d'observer vos maximes, tous ceux enfin à qui il restait du sang français dans les veines, dénoncés, poursuivis, enlevés, emprisonnés, demeurer toute leur vie en butte à l'inépuisable vengeance de leurs adversaires, semblables à ces images de combattants gaulois que les maîtres d'armes de l'Ancienne Rome exposaient aux coups du soldat novice pour lui apprendre à frapper " (4)

Depuis la Renaissance, chacun se raccroche à l'Antiquité pour dire, étayer, illustrer le message qu'il

-----  
1. Cf infra, P. citation de Ponce.

2. Aubertin : " L'éloquence politique et parlementaire en France avant 1789." Paris, Belin, 1883, P. 133-134.

3. Idem P. 210.

4. Idem P. 266-267.



veut faire passer. Sous le Grand Siècle même, alors que chacun était convaincu d'appartenir à l'époque la plus sublime de l'histoire, le théâtre, afin de faire comprendre la transcendance des vertus qu'il ressentait, n'hésita pas à avoir recours aux personnages antiques dont le nom était encore connu. Cette influence de l'Antiquité se transmettra jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, au moment où les futurs acteurs de la Révolution et de l'Empire reçoivent leur formation.

Car c'est bien des hommes que nous entendons partir afin d'appréhender ce phénomène des réminiscences de l'Antiquité sous la Révolution et l'Empire. Appréhender, ou du moins tenter de le faire, car comment, après deux siècles, pouvons-nous percevoir la représentation que l'on avait d'un phénomène vieux de vingt ? Qu'y a-t-il de commun entre notre vision des choses et celle de Robespierre ? Pouvons-nous parler d'événements essentiellement vécus, vivants et vibrants ?

Nous croyons que les institutions, même si elles évoluent en fonction de règles qui leur sont propres, ne seraient rien sans ceux qui les ont créées : les hommes, et au-delà la dimension humaine. C'est pourquoi l'effort de réflexion qui va être tenté à partir de maintenant, et ce jusqu'à la fin de ce travail, n'aura qu'une dynamique : essayer de comprendre comment des hommes, placés dans une situation donnée, ont pu choisir d'agir de telle ou telle manière ; qu'est-ce qui les y a poussés et dans quel but ? C'est dire que notre objectif ne sera pas d'essayer de faire un inventaire ni des relevés statistiques sur les moments ou les fréquences d'apparition de l'Antiquité dans le discours révolutionnaire ou impérial, mais tout au contraire de chercher à savoir pourquoi, à un moment donné, un personnage précis, dans une situation unique, a ressuscité Brutus.

Dans cette optique-là, nous sommes toutefois obligé de partir d'une constatation : les réminiscences de l'Antiquité existent sous la Révolution et l'Empire. C'est pourquoi nous donnerons le sous-titre de perception externe à



la première partie : comment, à partir des documents que nous possédons, pouvons-nous trouver mention de l'Antiquité ? Mais comme la constatation du phénomène antique n'est à coup sûr pas suffisante pour être enrichissante, nous chercherons à en donner, pour notre compte, une dimension explicative. Après ce regard extérieur, il sera temps de chercher à comprendre comment les protagonistes de l'époque ont pu, de l'intérieur, percevoir et choisir l'Antiquité. Nous regarderons du côté de leur éducation pour voir quelle image de l'Antiquité ils avaient reçue ; ce qui permettra ensuite de mesurer ce que nous appelons les réalités humaines, c'est-à-dire les constructions qu'ils ont faites, inspirés par l'Antiquité. Enfin, et ce sera la troisième partie de cette réflexion, nous nous efforcerons de montrer à travers une institution, l'enseignement, comment l'Antiquité a pu être adaptée à une réalité socio-politique tout autre : la Révolution et l'Empire. Un exemple précis de plan d'éducation, celui de Michel Lepelletier de Saint Fargeau, nous mettra à même d'entrer dans de plus nombreux détails.

Le plan que nous allons suivre est donc ainsi conçu :

- La Révolution et l'Empire et le phénomène antique ( perception externe ).
- Les hommes choisissent l'Antiquité ( perception interne ).
- Une institution antiquisante : l'enseignement.